



Programme  
des Nations Unies  
pour l'environnement



UNEP(OCA)/MED WG.2/INF.3  
15 août 1988

Original: FRANCAIS

---

**PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE**

Première réunion du Comité  
Socio-économique

Athènes, 27-29 septembre 1988

Rapport de la Neuvième Réunion du  
Comité d'orientation du Plan Bleu

---

PNUE

Athènes, 1988



# Programme des Nations Unies pour l'environnement

BP-9  
21 janvier 1988

Original: FRANCAIS

---

## PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Neuvième réunion du Comité d'Orientation  
du Plan Bleu

Sophia Antipolis, 8-9 décembre 1987

Rapport de la Neuvième Réunion du  
Comité d'Orientation du Plan Bleu



Programme  
des Nations Unies  
pour l'environnement

BP-9  
21 janvier 1988

Original: FRANCAIS

---

PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Neuvième réunion du Comité d'Orientation  
du Plan Bleu

Sophia Antipolis, 8-9 décembre 1987

Rapport de la Neuvième Réunion du  
Comité d'Orientation du Plan Bleu

**RAPPORT DU COMITE D'ORIENTATION DU PLAN BLEU**  
**Sophia Antipolis, 8-9 décembre 1987**

Le Comité d'Orientation du Plan Bleu s'est réuni, comme prévu lors de sa réunion à Athènes, les 8 et 9 décembre 1987.

En l'absence de Madame Hédia BACCAR retenue en Tunisie et excusée, la présidence de la séance a été assurée par Monsieur Serge ANTOINE, Vice-Président du Comité.

Etaient présents :

- MM. - Serge ANTOINE, Vice-Président (France)
- Yusef ELMEHRİK (Jamahirya Arabe Libyenne)
- Elias MAALOUF (Liban)
- Patrick VAN KLAVEREN (Monaco)

N'ont pu se joindre à la réunion :

- Mme Hédia BACCAR (Tunisie)
- M. Hamza REDOUANE (Algérie)
- M. Antonis ANTONIOU (Chypre).

Etaient également présents :

- MM. - Ibrahim DHARAT, Unité de Coordination
- Michel BATISSE, Président du CAR-PB
- Michel GRENON, Directeur Scientifique du Plan Bleu
- Jean-Pierre GIRAUD, part-time, Responsable Informatique.

\*  
\* \*

## I. CONSIDERANTS

### 1.1 Contraintes financières et contraintes de temps

Après avoir souhaité la bienvenue à Sophia Antipolis, le Président a tenu à consacrer le début de la séance à l'environnement temporel, structurel et financier de l'exercice pour l'année 1988. En effet, le budget général du PAM est encore ouvert pour 1989 et, bien entendu, pour les années ultérieures ; de plus, pour 1989 en tout cas, le Comité sera consulté lors de la prochaine réunion qu'il décide de fixer fin juin en fonction des autres calendriers et, si possible, les 21 et 22 juin à Sophia Antipolis (M. DHARAT s'enquerra du calendrier général et précisera la date finalement retenue, au CAR-PB). Il ne sera donc plus question lors de la réunion, de l'année 1989.

Pour 1988 le Comité a d'abord relu les décisions prises à Athènes par les Parties Contractantes et a rappelé qu'il convenait de les exécuter dans les délais prévus sauf cas de force majeure. Il a rappelé que, pour cet exercice dont la phase active se situe au premier semestre, il convenait que les moyens prévus soient alloués si l'on voulait éviter tout retard et toute réduction de la qualité des prestations.

Pourtant, première constatation : le transfert des crédits du PNUE pour 1987 n'est pas complet (il manque 150.000 dollars). D'autre part, pour

Le Plan Bleu comme pour les autres activités du PAM, le cours du dollar calculé à Athènes sur la base de 6,7 FF s'est réduit à 5,6 FF. De ce fait 1987 risque d'être "en rouge" et pour 1988 ce ne sont pas 420.000 dollars qui sont disponibles mais l'équivalent d'environ 350.000 ! D'autre part le départ de certains effectifs disponibles à Sophia Antipolis dès le début de 1988 ou en milieu d'année incite certaines personnes à accélérer leur départ et à créer, dès le début de l'année, une certaine discontinuité.

En plus des contraintes financières s'ajoutent des limites dans le temps et M. DHARAT donne quelques indications sur le calendrier (encore sous réserve) :

- en mars 1ère réunion du Bureau
- (en juin réunion du Comité d'Orientation)
- en septembre ou octobre réunion du Comité Economique et Social
- en octobre réunion élargie du Bureau.

Dans l'ensemble, le Comité fait surtout ressortir la gravité de la situation du fait de la dépréciation du dollar et de l'allocation des ressources pour faire face à des obligations que les Parties Contractantes avaient fixées à Athènes. L'incertitude de la situation et les risques d'évolution des effectifs rendent la situation très critique pour 1988.

#### 1.2 Travail accompli depuis septembre

Le Comité examine ensuite le travail effectué par l'équipe du Plan Bleu depuis Athènes en septembre : M. Grenon précise, à cet égard, que, malgré des effectifs de plus en plus réduits, le travail a été intensif.

Il a souligné qu'en ce qui concerne la nouvelle version du rapport sur les scénarios méditerranéens, il y a en fait deux tâches principales : la première consiste simplement à réécrire certaines parties du rapport (qui a l'origine ont été rédigées sous contraintes de temps), et la seconde à préparer certaines additions et/ou compléments qui manquaient dans la première version ou qui ont été demandés par les Structures Focales ou les participants à la réunion d'Athènes.

Une brève réunion du comité de rédaction a eu lieu à Paris fin novembre afin d'examiner l'état d'avancement du travail, la structure du rapport (avec quelques modifications) et le calendrier prévu.

1) Certaines parties du rapport ont déjà été ré-écrites.

2) En ce qui concerne les suppléments aux chapitres sur les secteurs ou sur les composantes environnementales :

- M. Grenon a travaillé avec M. Royer sur les scénarios macro-économiques et le commerce
- des compléments ont été reçus de M. Labonne, le consultant sur l'agriculture
- l'industrie a été traitée d'une façon un peu plus détaillée
- quelques suppléments ont été préparés pour les sous-scénarios sur l'énergie. En outre, un séminaire (organisé conjointement avec un organisme français) s'est tenu à Sophia Antipolis au mois d'octobre sur les perspectives de la planification énergétique en Méditerranée, et a apporté de précieuses informations. (Il convient de noter que les scénarios du Plan Bleu sur l'énergie suscitent un intérêt croissant de

la part de diverses organisations nationales ou internationales)  
- les chaînes environnementales forêts et sols ont été améliorées, et on est en train d'obtenir de nouveaux résultats  
- des améliorations sur les ressources en eau et leur utilisation ont été préparées avec M. Margat  
- le travail sur les zones côtières a été approfondi (surtout en prenant en compte les nouvelles orientations du PAM discutées à Athènes), et un petit atelier aura lieu début janvier 1988  
- une réunion se prépare avec MEDPOL pour examiner ensemble le chapitre sur la pollution de la mer.

3) Les études ont été continuées sur les scénarios nationaux reçus depuis le mois de juin.

4) A la demande de plusieurs Structures Focales et des participants à la réunion d'Athènes, quelques études ont été entreprises sur les conséquences éventuelles des technologies nouvelles (thème insuffisamment traité dans la première version du rapport).

5) La possibilité de préparer une annexe à part sur la méthodologie du Plan Bleu a été prise en considération.

6) La base de données du Plan Bleu a été progressivement mise à jour.

7) Des études et des discussions ont eu lieu sur les premières versions des fascicules thématiques reçus (Pollution de la Mer, Ressources Marines Vivantes, Forêts, Urbanisation, Arrières-Pays et Montagne, Tourisme et Industrie), ainsi que sur d'autres fascicules (Eau, Transport, Agriculture, etc.).

Le Comité a pris note du travail accompli.

\*  
\* \*

### 1.3 Demandes des pays sur le rapport final

Le Comité a ensuite été informé des demandes d'ajustement du rapport faites par les Gouvernements (qui étaient recevables jusqu'au 15 novembre date de l'envoi soit environ jusqu'au 1er décembre). A cette date et depuis Athènes : la Turquie, la France et Israël (télex) ont demandé quelques réorientations ou compléments du rapport préliminaire.

Il sera tenu compte pour ce rapport des demandes d'inflexion et de complément mais, qu'il s'agisse des demandes des pays ou de celles des experts du Plan Bleu rien ne sera plus reçu après le 1er janvier 1988\* sinon le rapport, dont la nouvelle structure est maintenant arrêtée\*\*, ne pourrait être prêt à temps.

### 1.4 Demandes des pays pour une coopération interactive avec le Plan Bleu

Il a été également noté plusieurs demandes de visites de l'équipe du Plan Bleu. Ainsi par exemple :

- la Turquie : discussion sur les hypothèses et scénarios et problèmes

-----  
\* sauf pour quelques semaines encore sur les sols, les forêts, la mer.

\*\* cf. annexe

de la région d'Izmir

- la Libye : demande officielle d'assistance pour la mise en place des scénarios nationaux

- l'Italie : discussion des scénarios nationaux et réunions publiques

- l'Egypte : réunions d'information

- le Maroc : discussion sur l'élaboration de scénarios nationaux

- la Tunisie : discussion des scénarios et liaison avec les hypothèses à 2020 de l'Aménagement du Territoire.

Des pays ont également demandé des entretiens (Algérie, Libye, Syrie, Maroc, CEE, Italie) sur le thème de la prospective de l'énergie.

Le Comité a pris acte de ces demandes, a pris également bonne note de l'intérêt manifesté par les pays à travers ces demandes mais aussi à travers la mise en route de scénarios nationaux (qu'ils soient déjà terminés ou, pour certains, en route). Tout ceci témoigne de l'intérêt du travail accompli et de l'interaction souhaitée entre les pays et l'équipe du Plan Bleu.

## II. RECOMMANDATIONS

Le Comité, après en avoir délibéré, recommande les orientations suivantes pour le travail à entreprendre pour 1988 et, en particulier, pour le premier semestre :

### 2.1 Sur le rapport global et sur le résumé exécutif.

Il s'agit là de la priorité des priorités et toute l'attention doit être donnée pour améliorer le rapport dit "préliminaire" et le résumé exécutif.

Il devront être terminés, disponibles pour la traduction en anglais et en arabe aux dates suivantes :

- 20 avril 1988 pour le rapport

- 25 avril 1988 pour le résumé exécutif.

La finition du rapport implique seulement deux réunions mais indispensables

- l'une sur les zones littorales en janvier

- l'autre à prévoir avant le 15 février avec MEDPOL.

### 2.2 Les fascicules thématiques

Les 18 fascicules prévus seront préparés de manière à être disponibles échelonnés au cours de l'année 1988. Ces fascicules indépendants mais bien raccordés au travail principal et au rapport global devront être revus par M. Grenon ; ils devront souligner :

- les spécificités méditerranéennes du secteur ou du milieu considéré

- l'évolution prévue selon les grandes tendances d'évolution telles que définies par le Plan Bleu

- les actions à entreprendre et leurs effets sur l'évolution du secteur ou du milieu ou sur d'autres secteurs ou milieux

- les données statistiques et cartes principales liées au sujet traité.

Le Comité demande à recevoir pour sa prochaine réunion, deux prototypes dans leur rédaction quasi définitive, en anglais en français et suggère, par exemple, l'un concernant les secteurs : l'industrie ; l'autre, un milieu : l'eau.

### 2.3 L'édition et la diffusion

Le Comité n'a encore reçu de la part du CAR-PB aucune indication à ce sujet. Conformément aux décisions d'Athènes des Parties Contractantes, le CAR-PB, en liaison avec l'Unité de Coordination du PAM, devra fournir au prochain Comité d'Orientation les indications au sujet de la diffusion la plus large possible en français, anglais et arabe simultanément, du rapport et des fascicules, comportant l'édition, les coûts et les conditions financières.

### 2.4 Données statistiques

Le Comité rappelle au CAR-PB l'obligation qui est la sienne de fournir en fin d'année 1988, réactualisés, les deux ensembles de données statistiques couvrant les secteurs économiques, la population, quelques grandes données géographiques et les données plus spécifiquement écologiques disponibles. L'actualisation a été faite en 1987 ; pour 1988 cette actualisation devra être discutée entre le Plan Bleu et l'Unité de Coordination d'Athènes car elle mobiliserait du temps et des moyens.

L'accessibilité des statistiques aux Structures Focales des pays et, principalement, à l'Unité de Coordination (qui veillera à leur diffusion) sera assurée en 1988 de la manière suivante :

. Envoi au cours du premier trimestre, par l'Unité de Coordination (UC) d'un technicien afin que soit rédigé un aide-mémoire technique CAR-PB/UC et assurées la compatibilité et les conditions d'accès dans les meilleures conditions possibles pour chaque pays ; cette accessibilité devra être effective à la mi 1988. Ce travail nécessite la location d'un ordinateur pendant le 1er semestre 1988.

. Envoi de disquettes à l'initiative de l'Unité de Coordination et du CAR-PB pour le milieu de 1988 dans les meilleures conditions possibles pour les séries déjà entrées en informatique\*.

. L'index des statistiques collectées depuis 7 ans par le CAR-PB sous la direction de son Directeur Scientifique, M. GRENON, sera fourni par le CAR-PB en liaison avec l'Unité de Coordination et il tiendra compte des observations reçues par les pays riverains : il comportera la liste des données regroupées par thème avec :

- leur origine (Nations Unies ou autres)
- les dates d'émission
- leur intérêt prioritaire pour l'actualisation
- leur territorialisation à des unités infra-nationales lorsqu'elle a pu être assurée (environ 10 séries).

. Un rapport sera enfin fourni par le CAR-PB sur des données collectées ou produites ainsi que sur l'intérêt de leur actualisation (comprenant le coût de celle-ci) annuelle, triennale ou quinquennale, afin que des dispositions puissent être prises ultérieurement par les Parties Contractantes à cet effet. Le rapport suggèrera aussi les mesures à prendre, au delà de l'informatisation, pour améliorer les statistiques écologiques en Méditerranée.

---

\* Les données et tableaux écologiques seront transférés sous forme papier.



## 2.5 Interactions

Le Comité note avec satisfaction l'intérêt manifesté par de nombreux Etats riverains aux travaux du Plan Bleu à travers, notamment, des demandes de coopération d'assistance ou d'information. Il recommande que, malgré la tâche prioritaire du Plan Bleu pour finir le rapport et le résumé exécutif, pour l'édition et l'actualisation des données et, malgré la réduction des moyens disponibles, une place croissante puisse être progressivement donnée pour répondre aux appels des pays.

Les demandes de données existantes avec les commentaires nécessaires, devront être assurées par le CAR-PB sans attendre.

En ce qui concerne les visites dans les pays, elles devront pouvoir être assurées essentiellement après le mois de juillet en donnant une priorité à ceux des pays qui montent leurs scénarios nationaux et demandent assistance et coopération.

Au mois de juillet, il est proposé, conformément aux décisions des Parties Contractantes à Athènes un atelier permettant aux experts des pays de venir dialoguer avec M. Grenon, son équipe et les consultants du Plan Bleu. Cet atelier "portes ouvertes" sur une dizaine de jours comportera une séance plénière d'au moins 2 jours avec traduction simultanée et des entretiens individuels par pays et par thèmes avant ou après cette session. Les pays seraient avertis dès le mois de janvier de cette session dont il a été estimé que le coût serait d'environ 50.000 \$ comportant :

- la prise en charge des voyages pour un expert désigné par ceux des pays du Sud qui préparent leurs scénarios et qui en feraient la demande
- l'hébergement et les repas de participants\*
- la traduction simultanée en français anglais de la session principale et une assistance pour les entretiens par pays ou par thème, si nécessaire
- la prise en charge des consultants du Plan Bleu couvrant les principaux secteurs et milieux.

## III. RECOMMANDATIONS FINALES

3.1 Le Comité d'Orientation se permet de suggérer au Directeur Exécutif l'envoi d'une lettre aux Parties Contractantes leur faisant état du travail en cours afin de les associer davantage à la phase finale et à l'intérêt de l'interaction. Si le Directeur exécutif en acceptait le bien fondé, cette lettre serait adressée dès que possible.

3.2 Le Comité d'Orientation s'adresse à l'Unité de Coordination pour lui demander instamment, malgré les difficultés financières qu'il pourrait rencontrer, d'assurer les crédits nécessaires pour la terminaison du rapport du Plan Bleu et sa phase interactive. De son côté, le CAR-PB rappelle qu'il est en 1988 la seule organisation du PAM

---

\* en cas d'envoi d'autres experts et dans la limite de 3, si possible, les pays devront prendre en charge les frais de déplacement et d'hébergement.

à réduire ses effectifs et moyens permanents. En particulier, il demande que les crédits nécessaires soient donnés au cours du 1er trimestre (en plus de ceux du personnel) pour les consultants, voyages et locations de matériels.

3.3 Le Comité s'adresse enfin au Bureau pour lui demander, dans le cadre général du budget 1988 décidé à Athènes, d'assurer sans retard les crédits PAM (complétés par ceux du pays hôte selon l'engagement de celui-ci à Athènes) ; compte tenu des niveaux des dépenses dont le montant est de plus en plus réduit, la flexibilité la plus large devrait être donnée pour la gestion administrative des crédits.

3.4 Le Comité demande que son rapport soit adressé au Bureau pour la session prévue, semble-t-il, au mois de mars.

3.5 Pour octobre, le Comité adressera, en temps utile, au Comité Economique et Social et au Bureau un nouveau rapport comportant :

- l'état d'avancement des travaux
- l'état d'avancement de l'accessibilité et du transfert des données
- l'état sur la collecte et la diffusion des données statistiques et sur les mesures à prendre pour en assurer l'actualisation
- des propositions pour le travail du Plan Bleu en 1989 et l'utilisation des crédits qui pourraient lui être affectés.

ANNEXES

## ANNEXE I.

### LES DONNEES STATISTIQUES RELATIVES AUX ETATS RIVERAINS DE LA MEDITERRANEE

Les données recueillies au Plan Bleu sont à ce jour d'environ :

700 séries économiques et démographiques réactualisées en 1987 : elles proviennent, pour 80 % des grandes organisations internationales ; pour 5 à 10 % de sources diverses ;

Travaux du Plan Bleu pour un peu plus de 10 %

120 séries ou tableaux plus spécifiquement environnementales rassemblés principalement en 1986 et 1987, ils sont sous forme de documents papier. Ces données sont, en l'état, difficilement transférables sur support informatique car il s'agit principalement de tableaux et non de séries complètes.

## ANNEXE II.

### NOUVELLE TABLE DES MATIERES DU RAPPORT GLOBAL DU PLAN BLEU

#### INTRODUCTION

- I. Objectifs et mise en oeuvre du Plan Bleu
- II. Les trois phases du Plan Bleu
- III. Logique et démarche du rapport
- IV. Plan du rapport

#### PREMIERE PARTIE : LES RELATIONS ENTRE ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT

- Chapitre 1. Les permanences de l'environnement méditerranéen
- Chapitre 2. Les liens entre environnement et développement
- Chapitre 3. Les politiques nationales de développement et d'environnement.
- Chapitre 4. Temps, durée, espace.

#### DEUXIEME PARTIE : LES SCENARIOS, CHOIX DES HYPOTHESES

- Chapitre 1. Le choix des variables environnementales
- Chapitre 2. Le choix des activités de développement
- Chapitre 3. Le choix des scénarios
- Chapitre 4. Les populations
- Chapitre 5. La croissance économique

#### TROISIEME PARTIE : LES ACTIVITES ECONOMIQUES 2000-2025

- Chapitre 1. Le secteur agro-alimentaire
- Chapitre 2. La production industrielle
- Chapitre 3. L'énergie
- Chapitre 4. Le tourisme
- Chapitre 5. Les transports
- Chapitre 6. Urbanisation et systèmes urbains

#### QUATRIEME PARTIE : PROSPECTIVE DE L'ENVIRONNEMENT 2000-2025

- Chapitre 1. Agriculture et développement
- Chapitre 2. Les sols méditerranéens
- Chapitre 3. Les forêts méditerranéennes
- Chapitre 4. Industrie et environnement
- Chapitre 5. Energie et environnement
- Chapitre 6. Tourisme et environnement
- Chapitre 7. Transports et environnement
- Chapitre 8. L'exploitation des ressources en eau
- Chapitre 9. Les villes et l'environnement
- Chapitre 10. Le littoral
- Chapitre 11. La mer

CINQUIEME PARTIE : PRINCIPAUX RESULTATS ET LIGNES DE FORCES DES  
EVOLUTIONS

1. Par secteur :
- I. Populations
  - II. Villes
  - III. L'agro-alimentaire
  - IV. L'énergie
  - V. Le tourisme
  - VI. Les transports
  - VII. Les forêts
  - VIII. Les sols
  - IX. Les eaux continentales
  - X. Le littoral
  - XI. La mer

2. Par scenario

Annexes

Lexique des mots : français, anglais, grec, arabe, espagnol,  
italien,

Index de sigles

ANNEXE III.

LISTE DES FASCICULES SPECIALISES DU PLAN BLEU

1. Aménagement de l'espace littoral et des régions côtières
2. Evolution des systèmes urbains
3. Evolution de l'agriculture intensive
4. Evolution des arrière-pays et des régions montagneuses
5. Conservation des espaces fragiles, de la faune et de la flore
6. Evolution de la forêt méditerranéenne
7. Prospective des ressources et des besoins en eau
8. Avenir des îles
9. Pollution de la mer
10. Ressources marines vivantes (pêche et aquaculture)
11. Industrie et environnement
12. Energie et environnement
13. Tourisme et environnement
14. Transports et environnement
15. Risques majeurs, naturels et technologiques
16. Santé, environnement et développement
17. Evolution des perceptions et des comportements en Méditerranée
18. Evolution des institutions régionales et locales pour l'environnement et les ressources.

Regional Trust Fund  
for the Protection of the Mediterranean Sea, Against Pollution  
Status of Contributions as at 31 October 1987  
(In United States Dollars)

ANNEXE IV

COUNTRIES	Unpaid pledges as at 31 Dec. 1986	Adjustments for prior years	Pledges for 1987	Collections during 1987 for prior years	Collections in 1987 for 1987	Unpaid pledges for 1987 and prior years
Algeria	-	-	27,174	-	-	27,174.00
Cyprus	-	-	2,386	-	2,386	-
Egypt	-	-	15,884	-	-	15,884.00
France	-	-	1,237,395	-	1,237,395	-
Greece	2,396.48	-	80,046	2,396.48	80,046	-
Israel	70,480.00	-	56,008	20,295.00	-	106,193.00
Italy	912,581.00	-	758,256	-	-	1,670,837.00
Lebanon	11,603.00	-	6,703	-	-	18,306.00
Libyan Arab Jamahiriya	50,851.00	-	52,118	-	-	102,969.00
Malta	-	-	2,387	-	-	2,387.00
Morocco	-	-	2,387	-	-	2,387.00
Morocco	29,871.00	-	11,384	18,929	-	22,326.00
Spain	-	-	370,418	-	370,418	-
Syrian Arab Republic	10,675.00	-	6,912	6,912	-	10,675.00
Tunisia	15,216.00	-	6,912	-	-	22,128.00
Turkey	64,624.38	-	67,870	-	-	132,494.38
Yugoslavia	98,958.00	-	95,228	94,087	-	100,099.00
European Economic Community	-	-	607,753	-	607,753	-
<b>Total</b>	<b>1,267,255.86</b>	<b>-</b>	<b>3,407,221</b>	<b>142,619.48</b>	<b>2,297,998</b>	<b>2,233,859.31</b>

Total cumulative collections as at 30 December 1986 US\$ 18,680,094.07  
Total collections during 1987 as at 31 October 1987 US\$2,440,617.48



Point 9 de l'ordre du jour: Planification intégrée du développement et gestion des ressources du bassin méditerranéen

Point 9(a) de l'ordre du jour: Plan Bleu (PB)

68. Le Directeur scientifique a brièvement rappelé les conditions d'élaboration des scénarios méditerranéens, et présenté quelques-uns des résultats préliminaires. D'ici 2000 et 2025 - horizons du Plan Bleu - les relations entre les divers types de développement et l'environnement méditerranéen seront en grande partie dominées par l'évolution démographique (niveaux de population, composition par âge, emploi, migrations, etc.). Les développements des principaux secteurs économiques examinés par le Plan Bleu (agro-alimentaire, industrie, énergie, tourisme et transports) exerceront des pressions considérables sur les principales composantes environnementales (sols, eaux et forêts), surtout dans les pays du sud et de l'est du bassin méditerranéen, et plus spécialement sur le littoral et les eaux côtières. Ces résultats confirment l'intérêt d'envisager une planification intégrée pour les régions méditerranéennes, et le rôle que peuvent jouer des scénarios d'anticipation en amont de cette planification. L'exercice scénarios du Plan Bleu a bénéficié d'un intérêt croissant des équipes chargées des scénarios nationaux.

69. Le Président du CAR/PB a présenté les documents provisoires résultant du Plan Bleu qui étaient soumis aux délégués, à savoir : "Rapport préliminaire sur les scénarios du Plan Bleu" (UNEP/WG.171/3), "Principaux résultats du Plan Bleu et orientations pour l'action" (UNEP/IG.74/Inf.10), "Base de données économiques résumée sur le Bassin méditerranéen, et les données sur l'environnement (milieux naturels et ressources)".

70. Ces documents, après leur mise au point définitive, ainsi que les fascicules spécialisés en cours d'élaboration et portant sur les divers secteurs économiques et les divers milieux géographiques, formeront les produits rédigés du Plan Bleu. Il est essentiel pour cette mise au point que les commentaires des gouvernements soient adressés à Sophia Antipolis avant la date limite fixée. Selon le CAR/PB, quatre activités principales devaient être menées à bien au cours de la période 1988-89:

- (a) finalisation, traduction et publication sous forme appropriée des documents précités;
- (b) le maintien à jour et la communication des bases de données économiques et environnementales;
- (c) la consultation avec les pays intéressés pour l'établissement de scénarios nationaux ou régionaux;
- (d) la mise au courant et l'information de spécialistes nationaux à Sophia Antipolis grâce à des stages de courte durée collectifs et individuels.

71. Le président du CAR/PB a réaffirmé que cette structure française d'appui se tenait à la disposition des Parties contractantes pour fournir le soutien scientifique et administratif nécessaire au suivi du Plan Bleu en 1988 et 1989 car il estimait que ce travail prospectif constituait une base de réflexion essentielle à l'action des pays méditerranéens et au développement du PAM, particulièrement pour la gestion, le développement et la protection des régions côtières.

72. Au cours des discussions, plusieurs délégations ont exprimé leur appréciation pour le travail accompli, et leur souhait de poursuivre le dialogue établi entre les équipes nationales et l'équipe centrale, soit pour achever leurs scénarios, soit pour mettre ces scénarios en application.

73. Il est souhaité aussi que l'équipe du Plan Bleu précise bien la méthodologie pour appliquer les scénarios à l'échelle des régions méditerranéennes nationales.

74. Il a été demandé que le délai d'examen des rapports et d'envoi des commentaires par les pays soit allongé d'un mois, et que la version définitive du rapport sur les scénarios intègre non seulement les contributions nationales mais aussi celles des autres composantes du PAM.

75. Après débat, la réunion a décidé que le nouveau Comité d'orientation exercerait ses activités jusqu'à la réunion du Comité socio-économique en 1988, pour suivre l'achèvement des travaux du Plan Bleu.

76. Les participants ont approuvé les recommandations concernant les activités relatives au Plan Bleu pour les années 1988-1989 qui figurent à la section II (E) du présent rapport et le budget y relatif (annexe VII, section II, chapitre 1).

Point 9(b) de l'ordre du jour: Programme d'actions prioritaires (PAP)

77. Le Directeur du CAR/PAP a présenté les résultats de la mise en oeuvre du PAP en 1986-1987 et les éléments essentiels de la stratégie proposée pour l'exercice 1988-1989. Dans le cadre du plan de travail pour cette période, 30 études de démonstration et un certain nombre d'autres documents ont été préparés, 19 réunions d'experts ont été organisées ainsi qu'une réunion de travail, 10 séminaires et 20 missions dans les pays.

78. Une coopération fructueuse s'est instaurée avec divers organismes des Nations Unies et autres organisations internationales. Le réseau d'experts et d'institutions relevant du PAP a été consolidé et élargi et compte environ 300 noms. Des contacts nombreux et fructueux ont eu lieu avec les Structures focales nationales du PAP dans presque tous les pays. Au cours de la dernière période, le réseau des Structures focales nationales du PAP, qui forme un ensemble très actif et compétent, a contribué dans une large mesure aux bons résultats du Programme.

79. L'organisation de certaines activités du PAP en dehors de la Yougoslavie (séminaires à Athènes, Palma de Majorque, Malte, Marseille, Almería et Lyon), s'est avérée très utile et a été vivement encouragée par la réunion des Structures focales nationales du PAP qui s'est tenue à Split en juin 1987.

80. La coopération avec le Plan Bleu et d'autres composantes du PAM, ainsi qu'avec l'Unité de coordination d'Athènes, a été importante et d'une grande utilité pour le PAP, tout comme l'a été la coopération avec les autorités du pays hôte du CAR/PAP.

81. Les actions entreprises ont permis de mieux comprendre la situation et les problèmes qui se posaient dans divers domaines ainsi que de présenter des expériences positives et des techniques et technologies avancées, créant ainsi les conditions nécessaires à l'échange d'enseignements au niveau régional.

B. RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE CALENDRIER DU PROGRAMME 1986-1995

Les Parties contractantes:

1. Approuvent le calendrier du programme 1986-1995 présenté ci-dessous.

CALENDRIER DU PROGRAMME  
1986 - 1995

Objet	Objectif spécifique	Année	Mise en oeuvre prévue
	026. Projets conjoints en matière de technologie de recherche marine	1990	PAM, PAO, OMS UNESCO, ONUDI AIEA, COI, Parties contractantes
	027. Octroi d'une assistance technique liée à la pollution marine	1988	PAM, PAO, OMS ONUFI, OMI, Parties contractantes
	028. Extension de l'élément formation au sein du PAM par l'intermédiaire des institutions de soutien appropriées	1987	PAM, Parties contractantes
<u>Plan Bleu</u>	029. Fin de la Phase II (Scénarios tendanciels et autocentrés)	1987	CAR/PS, Parties contractantes
	030. Fin de la Phase III (Diffusion des résultats)	1987	CAR/PS, Parties contractantes
	031. Examen approfondi par les Parties contractantes des résultats du Plan Bleu en vue de son application aux stratégies de développement national	1988 et 1989	PAM et Parties contractantes
	032. Assistance aux pays pour une planification du développement sans détérioration de l'environnement	1988 à 1990	CAR/PS, Parties contractantes
	033. Mise à jour de la base de données socio-économiques sur les pays méditerranéens	1988 à 1990	PAM, CAR/PS, Parties contractantes
<u>Programme d'actions prioritaires (PAP)</u>	034. Répertoire des institutions et des experts	1986	CAR/PAP
	035. Mise en valeur des ressources en eau dans les îles méditerranéennes et les régions littorales isolées	1987	CAR/PAP, Parties contractantes
	036. Planification intégrée et gestion des zones côtières	1987	CAR/PAP, Parties contractantes

## **B. RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE PLAN BLEU (PB)**

### **Les Parties contractantes:**

1. Approuvent le plan de travail pour 1988 présenté ci-dessous:

#### **Plan de travail pour 1988**

a. Publication et diffusion des rapports suivants:

- Rapport principal des scénarios du Plan Bleu (environ 600 pages) préparé par le CAR/PB en arabe, en anglais et en français sur la base du rapport préliminaire actuel (UNEP/WG.171/3) en tenant compte des commentaires reçus par écrit de la part des Structures focales du PB à la date du 15 novembre 1987, publié par l'Unité de coordination dans la Série des rapports techniques du PAM (mars-avril 1988: version française; juin-juillet 1988: versions anglaise et arabe);
  - Résumé sur les perspectives du bassin méditerranéen, en anglais, arabe et français préparé par le CAR/PB (ne dépassant pas les 50 pages) sur la base du rapport principal du Plan Bleu publié par l'Unité de coordination dans la Série des rapports techniques du PAM (mars-avril 1988: version française; juin-juillet 1988: versions anglaise et arabe). Le secrétariat devrait considérer la possibilité de publier le résumé dans d'autres langues méditerranéennes;
  - dix-huit rapports thématiques (voir liste à la page 6 du document UNEP/WG.171/6, chacun entre 10 et 100 pages préparés par le CAR/PB en anglais et français et publiés par l'Unité de coordination du PAM dans la Série des rapports techniques du PAM;
  - Bases de données annotées du Plan Bleu, préparées par le CAR/PB en anglais et en français, et si possible une version avec les annotations en arabe, sur la base du texte préliminaire disponible et en tenant compte des commentaires des Structures focales du Plan Bleu, qui seront reçus par écrit à la date du 15 novembre 1987, publiées par l'Unité de coordination dans la Série des rapports techniques du PAM (deux volumes d'environ 250 pages chacun) en anglais et en français (décembre 1988). La possibilité de faire publier les rapports sus-mentionnés par un éditeur commercial sera explorée par le CAR/PB et l'Unité de coordination du PAM.
- b. Assistance aux pays qui en feraient la demande, pour préparer des scénarios nationaux et sectoriels, par des visites du Directeur scientifique et de consultants ad hoc (en 1988).
- c. Assistance aux pays qui en feraient la demande, dans la préparation de scénarios nationaux, par la formation d'agents nationaux au CAR/PB (en 1988) et par un atelier sur l'échange d'informations et de données d'expérience entre les experts travaillant aux scénarios nationaux, sous réserve de fonds disponibles.
- d. Assistance aux pays par la transmission d'informations et de données disponibles auprès du CAR/PB (en 1988).
- e. Assistance aux pays par l'élaboration de méthodologies pour la mise en oeuvre des scénarios nationaux et du scénario méditerranéen (en 1988).

- f. Transfert progressif des bases de données du Plan Bleu à l'Unité de coordination d'Athènes (avant juillet 1988) qui elle-même les diffusera aux Parties contractantes intéressées.
- g. Mise à jour des bases de données du Plan Bleu (par le CAR/PS jusqu'en décembre 1988 et ensuite par l'Unité de coordination).
- h. Réunion du Comité socio-économique pour examiner les vues des pays méditerranéens sur les résultats du Plan Bleu et les enseignements qu'ils ont tirés de son application. Les recommandations de cette réunion serviront au Bureau des Parties contractantes pour décider s'il convient de poursuivre éventuellement les activités liées au suivi des résultats du Plan Bleu en 1989.

2. Demandants:

- a. au Comité socio-économique d'examiner, lors de sa réunion de 1988, un rapport sur l'état d'avancement des activités en 1988 et de recommander, sur cette base, le plan de travail et la ventilation du budget pour 1989;
- b. au Bureau d'examiner et d'approuver les recommandations du Comité socio-économique mentionné à l'alinéa (a) ci-dessus.

ANNEXE V

REPARTITION DES CONTRIBUTIONS AU FONDS D'AFFECTATION SPECIALE  
POUR LA MEDITERRANEE POUR L'EXERCICE BIENNAL 1988-1989  
(en dollars E.U.)

A. Contributions au fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée

Parties contractantes	€	1988	1989
Algérie	0.97	28,613.98	30,044.68
Chypre	0.16	4,719.83	4,955.82
Egypte	0.74	21,829.22	22,920.69
Espagne	15.00	442,484.25	464,608.50
France	38.01	1,121,255.09	1,177,317.94
Grèce	4.00	117,995.80	123,895.60
Israël	2.44	71,977.44	75,576.32
Italie	27.20	802,371.44	842,490.08
Liban	0.10	2,949.90	3,097.39
Libye	2.00	58,997.90	61,947.80
Malte	0.10	2,949.90	3,097.39
Monaco	0.11	3,244.88	3,407.13
Maroc	0.53	15,634.44	16,416.17
Syrie	0.32	9,439.66	9,911.65
Tunisie	0.34	9,439.66	9,911.65
Turquie	4.00	117,995.80	117,895.80
Yougoslavie	4.00	117,995.80	117,895.80
<b>Total partiel</b>	<b>100.00</b>	<b>2,949,895.00</b>	<b>3,097,390.00</b>
<b>CEE</b>		<b>638,140.60</b>	<b>670,047.60</b>
<b>Pays hôte</b>		<b>400,000.00</b>	<b>400,000.00</b>
<b>Fonds pour l'environnement du PNUE</b>		<b>50,000.00</b>	<b>50,000.00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4,038,035.00</b>	<b>4,217,437.60</b>

**B. Contributions des contreparties aux Centres d'activités régionales<sup>1/</sup>**  
**(en équivalent dollars E.U.)**

		1988	1989
France	(pour CAR/PB)	325,000	325,000
Malte	(pour ROCC)	20,000	20,000
Tunisie	(pour CAR/ASP)	-50,000	50,000
Yougoslavie	(pour CAR/PAP)	280,000	280,000

<sup>1/</sup> Comme demandé au paragraphe 132 du présent rapport, montrant les contributions de contrepartie aux niveaux de 1987.

ANNEXE VII

BUDGET APPROUVE POUR LE PROGRAMME 1988 ET 1989  
(en dollars E.U.)

	Approuvé 1988	Approuvé 1989
<u>SECTION I</u>		
CHAPITRE 1 - Coordination	795,300	
CHAPITRE 2 - Réunions	52,000	
CHAPITRE 3 - MED-POL: Surveillance continue	1,457,000	
CHAPITRE 4 - MED POL: Recherche	330,000	
CHAPITRE 5 - Centre de lutte contre la pollution par les hydrocarbures	424,000	
CHAPITRE 6 - Formation et échange d'informations	95,000	
<u>SECTION II</u>		
CHAPITRE 1 - Plan bleu	420,000	
CHAPITRE 2 - Programme d'actions prioritaires	710,000	
CHAPITRE 3 - Aires spécialement protégées	245,000	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4,528,300</b>	<b>4,614,510</b>

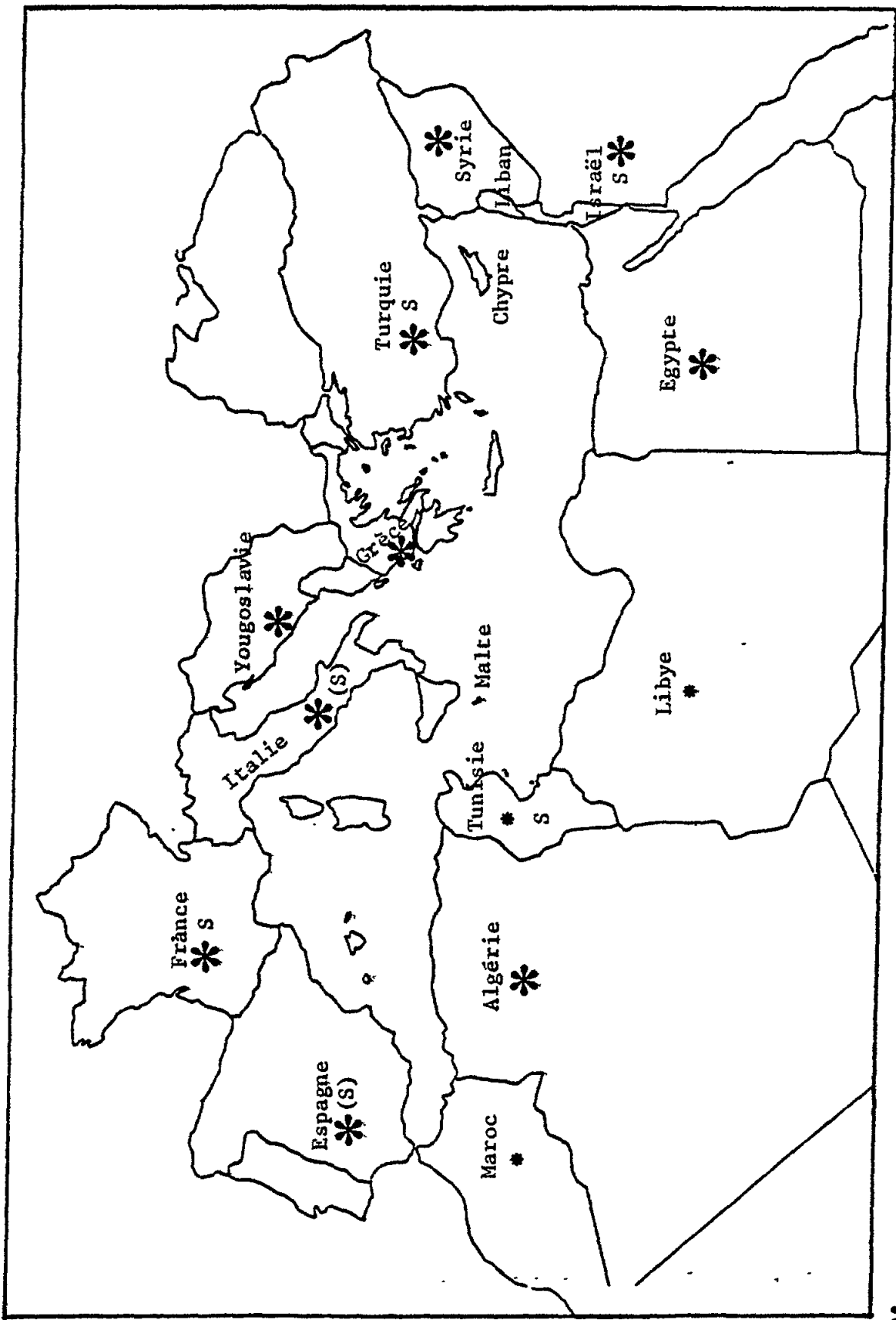


Section II  
CHAPITRE 1 - PLAN BLEU

	Approuvé 1988	Approuvé 1989
1. PERSONNEL		
(a) Directeur Scientifique	100,000	
(b) Consultants	40,000	
(c) Appui administratif		
- Mathématicien (temps partiel)	20,000	
- Secrétaire	20,000	
Total partiel	180,000	
2. VOYAGES	50.000	
3. SOUS-TRAITANCE		
- Collecte et traitement de données so- cio-économiques et environnementales	30.000	
4. FORMATION ET REUNIONS		
- Missions nationales au CAR/PB	60.000	
- Réunion des chercheurs pour l'analyse des résultats du Plan Bleu		
- Comité d'Orientation		
Total partiel	60.000	
5. MATERIEL	-	
6. LOCATION ET ENTRETIEN DES LOCAUX	-	
7. FONCTIONNEMENT ET ENTRETIEN DU MATERIEL		
- Location ordinateur/entretien	20.000	
8. FRAIS D'ETABLISSEMENT DES RAPPORTS		
- Divers	10.000	
- Publication et diffusion du Plan Bleu (arabe, anglais, français)	60.000	
9. Divers	10.000	
TOTAL CHAPITRE 1	420.000	

PLAN BLEU

(au 1er décembre 1987)



- \* Pays ayant travaillé des scénarios nationaux (ou partiellement \*)
- S Pays ayant répondu sur les statistiques (ou partiellement (S) )

Le tracé des frontières n'implique aucune prise de position de la part du PLAN BLEU.